



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Bruno-Choquette tenue le 26 mai 2025 à l'école.

#### Présences

Jennifer Landry, représentante parent  
Kathy Jollette, représentante parent  
Marianne Brassard, représentante parent  
Sylvain Denis, représentant parent  
Geneviève Lebel Beauchesne, représentante parent  
Maryse Lanoie, représentante enseignante  
Isabelle Germain, représentante enseignante  
Laurine Minguet-Mei, représentante professionnelle  
Isabelle Tholet, représentante soutien  
Myriam Genesse-Piette, représentante enseignante

Absence : Corina Desveaux, représentante parent, Johanne Martineau-Coulombe, représentante service de garde et Mélissa Ouellet, directrice

#### Ordre du jour du Conseil d'établissement École Bruno-Choquette 26 mai 2025

1. Ouverture de la réunion
2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 31 mars 2025
5. Dossiers d'information ou de consultation
  - 1.1 Lecture de clientèle
  - 1.2 Dictée TPL 9099.20\$
6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation ou d'une adoption
  - 6.1 Tournesol pour Opération enfant soleil (Approuver)
  - 6.2 Transfert du fonds à destination spéciale (Approuver)
    - ✓ Parc – école (phase1) Résolution 15 novembre 2021 (36 000\$) - Transfert de 12 416\$
    - ✓ Beignes - 1068\$
    - ✓ Sapins - 175.66\$
    - ✓ Don du député – 211.88\$
    - ✓ Pizza OPP - 250\$
    - ✓ Projet Desjardins gr. 111 – 301.24\$
    - ✓ Projet Desjardins ANG. – 545.23\$
  - Transfert 14968.01\$ du FDS
  - 6.3 Sortie scolaire (Approuver)
    - CIME (3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année)
  - 6.4 Frais chargés aux parents (Approuver)
    - Liste de fourniture Passe-Partout
    - Harmonie (200\$)
    - Tarification surveillance du dîner 25-26
  - 6.5 Plan de lutte – reddition de compte (Approuver)
7. Mot de la présidente
8. Correspondance reçue
9. Mot de la déléguée au comité de parents
10. Mot de l'OPP
11. Mot de la représentante du service de garde
12. Mot du personnel de l'école
13. Parole au public
14. Levée de la séance



CE 25-05-26.01  
CE 25-05-26.01

**1. Ouverture de la réunion**

Ouverture de la séance à 18h52.

**2. Nomination d'une secrétaire d'assemblée**

Madame Isabelle Tholet propose Laurine Minguet-Mei.

Laurine Minguet-Mei est nommée secrétaire d'assemblée.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Madame Jennifer Landry fait la lecture de l'ordre du jour.

Mme Laurine Minguet-Mei propose de retirer le point 11 « Mot de la représentante du service de garde », puisque la représentante du service de garde, Mme Johanne Martineau-Coulombe est absente.

Monsieur Sylvain Denis propose d'adopter l'ordre du jour, avec la rectification du point 11, devenant ainsi « Mot du personnel de l'école ».

**4. Adoption du procès-verbal du conseil d'établissement du 31 mars 2025**

Les membres du conseil d'établissement procèdent à la lecture du procès-verbal de la séance du 31 mars 2025. Trois corrections sont demandées par Laurine Minguet-Mei.

Madame Myriam Genesse-Piette propose l'adoption du procès-verbal du 31 mars 2025, version corrigée.

**5. Dossiers d'information ou de consultation**

**5.1 Lecture de clientèle**

Mme Myriam Genesse-Piette présente la lecture de clientèle actuelle en vue de l'année scolaire 2025-2026. Selon la présente lecture, il y aura 1 groupe de préscolaire 4 ans, 2 groupes de préscolaire 5 ans, 2 groupes 1<sup>e</sup> année, 1 groupe multi de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> année, 3 groupes de 2<sup>e</sup> année, 2 groupes de 3<sup>e</sup> année, 2 groupes de 4<sup>e</sup> année, 2 groupes de 5<sup>e</sup> année, 1 groupe multi de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année (qui deviendra peut-être un groupe de 6<sup>e</sup> année), ainsi que 2 groupes de 6<sup>e</sup> année. Il y aura donc un groupe de plus au primaire l'année prochaine, puis un groupe de moins au préscolaire, ce qui totalise 18 groupes.



## 5.2 Dictée TPL 9099.20\$

Mme Myriam Genesse-Piette rappelle que 50% des sommes amassées vont directement aux classes, puis l'autre 50% des sommes amassées va directement aux organismes visés par la levée de fond (Maison Hina, L'Étoile pédiatrie sociale, Famille à cœur, etc.).

## 6. Dossiers faisant l'objet d'une approbation

### 6.1 Tournesol pour Opération enfant soleil (approuver)

#### - Opération enfant soleil

La participation à la campagne de financement d'Opération enfant-soleil est proposée. Il s'agit de l'opération Tournesol qui consiste à faire pousser un tournesol en classe (classes de 3<sup>e</sup> année).

Ensuite, une contribution volontaire de la part des parents intéressés est proposée.

Les fonds amassés vont directement à Opération enfant-soleil.

Approuvé par Madame Marianne Brassard.

### 6.2 Transfert du fonds à destination spéciale (approuver)

#### ✓ Parc – école (phase1) Résolution 15 novembre 2021 (36 000\$) - Transfert de 12 416\$

Jennifer Landry mentionne qu'il y a une erreur dans l'ODJ, puisqu'il s'agit d'une somme de 34 000\$. Une somme de 12 416\$ a donc été transférée pour assumer des dépenses pour le Parc-École.

#### ✓ Beignes - 1068\$

La somme de 1068\$ amassée dans la campagne de financement de vente de beignes a été déposée dans le fond à destination spéciale. Ces fonds seront destinés à \*\*\*\*.

#### ✓ Sapins - 175.66\$

La somme amassée dans la campagne de financement de la vente de sapins au marché de Noël a été déposée dans le fond à destination spéciale. Ces fonds seront destinés à \*\*\*\*.

#### ✓ Don du député – 211.88\$

Le député a fait un don de 500% au SÉDG. Pour le moment, un montant de 211.88\$ a été dépensé.

#### ✓ Pizza OPP - 250\$

Des fonds de 250\$ ont été amassés par l'OPP lors du marché de Noël avec la vente de pizzas.

#### ✓ Projet Desjardins gr. 111 – 301.24\$



Sur les 3000\$ octroyés par le projet Desjardins, 301.24\$ ont été dépensés pour le moment. **Le projet consiste en la création de jeux de société destinés aux personnes âgées.**

✓ **Projet Desjardins ANG. – 545.23\$**

Sur les 3000\$ octroyés par le projet Desjardins, 545.23\$ ont été dépensés pour le moment. **Le projet vise à réaliser des activités culinaires dans le cadre des cours d'anglais.**

**- Transfert 14968.01\$ du FDS**

**La somme totale de 14 968.01\$ a été transférée au fond à destination spéciale.**

Approuvé par Mme Maryse Lanoie.

**6.3 Sortie scolaire (approuver)**

**- CIME (3e et 4e année)**

Mme Myriam Genesse-Piette mentionne que les élèves de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année feront une sortie au CIME. Le déplacement sera réalisé en autobus scolaire, mais les coûts de déplacement seront entièrement assumés par la mesure de Culture à l'école. Les parents recevront une feuille d'autorisation, pour confirmer ou infirmer la participation de leur enfant à la sortie.

Approuvé par Mme Genevieve Lebel Beauschene.

**6.4 Frais chargés aux parents (approuver)**

**- Liste de fourniture Passe-Partout**

L'ensemble des membres du CÉ consulte la liste de fournitures proposée par les responsables du Programme Passe-Partout.

**- Harmonie (200\$)**

Dans le programme d'Harmonie de l'école, 4 périodes sont financées par le CSS, ce qui représente une somme annuelle d'environ 20 000\$. Aussi, grâce à la Fondation Christian Vachon et à la fondation Audacie, les élèves plus vulnérables sur le plan financier peuvent aussi participer à l'harmonie, puisque ces fondations en assument les frais.

Mme Marianne Brassard et M. Sylvain Denis étaient présents à la compétition des Harmonies de Québec et soulignent les excellentes performances de l'Harmonie de l'école Bruno-Choquette. Ils ont terminé 2<sup>e</sup> dans leur catégorie, sur 11 groupes. Ils mentionnent donc l'excellent travail de Mme



Dominique Bourque, enseignante d'arts et de musique, responsable de l'Harmonie. L'implication de M. Marc Deschamps (bénévole) est aussi soulignée.

Mme Jennifer Landry propose donc que les frais de 200\$ pour la participation à l'Harmonie soient maintenus à ce montant pour l'année prochaine.

- Tarification surveillance du dîner 25-26

Mme Jennifer Landry nous mentionne la nouvelle tarification quant à la fréquentation des élèves au service de diners. L'indexation des tarifs a été limitée à 3%, en conformité avec la Loi visant principalement à limiter l'indexation de certains tarifs gouvernementaux. Tous les tarifs augmenteront donc de 3%. Par exemple, la somme annuelle à payer sera de 203\$ pour le 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> enfant, pour un enfant fréquentant le service de diners à 4 ou 5 jours par semaine. Il s'agit donc d'une augmentation de 6\$.

Approuvé par Mme Isabelle Tholet.

#### 6.5 Plan de lutte – reddition de compte (approuver)

Mme Jennifer Landry nous indique que dans le plan de lutte de 2025-2026, les actions pour contrer les violences à caractère sexuel (VACS) seront intégrées. Mme Myriam Genesse-Piette nous présente des graphiques comparant les comportements « rouges » consignés dans le SOI selon l'année 2024-2025 et l'année 2024-2025. Les comportements considérés comme étant « rouges », c'est-à-dire les comportements à risque, ont pratiquement diminué de moitié lorsque nous comparons le nombre de comportements compilés dans le SOI en avril 2024 et en avril 2025, ce qui démontre une belle amélioration.

Mme Myriam Genesse-Piette explique aux parents que le programme *Dire Mentor* indiqué dans le plan de lutte – plan d'action est un programme d'enseignement des comportements positifs à travers la littérature jeunesse.

Mme Geneviève Lebel Beauchesne s'interroge par rapport à la nouvelle directive portant sur l'interdiction des cellulaires dans les écoles. Bien que les cellulaires soient déjà interdits au primaire,



il importe tout de même que l'école fournisse une certaine éducation de l'utilisation éthique et responsable des différents outils technologiques.

Une discussion animée a lieu concernant l'utilisation des réseaux sociaux, de l'intelligence artificielle et des téléphones cellulaires en général.

Approuvé par Jennifer Landry

**7. Mot de la présidente**

La présidente nous partage, encore une fois, qu'elle est très heureuse de nous voir et de collaborer avec nous.

**8. Correspondance reçue**

Aucune correspondance reçue.

**9. Mot de la déléguée au comité de parents**

Comme le procès-verbal de la dernière rencontre du comité de parents n'est pas encore disponible, Mme Jennifer Landry (représente au comité de parents) mentionne qu'elle reparlera des éléments d'informations lors de la prochaine rencontre du CÉ.

**10. Mot de l'OPP**

Une vingtaine de parents ont confirmés leur présence pour soutenir le bon fonctionnement de l'activité de la *Color Run*. Mme Myriam Genesse-Piette mentionne que s'il pleut, l'activité sera remise au 18 juin au Centre de Plein Air Ronald Beauregard.

Mme Jennifer Landry mentionne avoir reçu un don des Serres du Cégep de Saint-Jean-Sur-Richelieu de quelques plans de tomates, d'aubergines et de poivrons pour les bacs à jardin devant l'école. Mme Maryse Lanoie les a d'ailleurs plantés la semaine dernière. Mme Jennifer Landry mentionne qu'elle tentera à nouveau d'avoir un don l'année prochaine.

Mme Isabelle Tholet et Mme Maryse Lanoue proposent que les parents soient informés, par le biais de l'Info-Bruno, qu'ils peuvent cueillir les légumes du jardin lorsqu'ils sont prêts à être cueillis.

**11. Mot du personnel de l'école**

Mme Myriam Genesse-Piette mentionne que les inscriptions sont ouvertes pour les courses de la Série du canal. Plusieurs enseignants de l'école sont bénévoles à cet événement. Elle mentionne que plusieurs

prix sont remis aux participants, puis que le prix d'inscription pour les enfants est de 5\$. Les profits sont remis à la clinique de pédiatrie sociale de l'Étoile.

Mme Maryse Lanoie mentionne que M. Robert Dulude et Mme Estelle Trahan prendront leur retraite de la conciergerie à la fin de cette année. D'ailleurs, Mme Maryse Lanoie la prendra aussi au même moment.

**12. Parole au public**

Il n'y a pas de public.

**13. Levée de la séance**

Madame Jennifer Landry propose la levée de la séance à 20h01.